

Sept-Îles, le 27 juin 2013

Investissement Québec
1200, route de l'Église, bureau 500
Québec (Québec) G1V 5A3

Attention de M. Denis Williams, Directeur général de Ressources Québec

OBJET: Demande de renseignements projet Mine Arnaud

Bonjour M. Williams.

Il y a environ 2 ans, Investissement Québec créait la filiale Mine Arnaud Inc. propriété à 100% de Ressources Québec, pour développer une méga mine à ciel ouvert pour exploiter l'apatite et la magnétite titanifère à Sept-Îles. J'aimerais connaître quelques détails concernant cet investissement minier qui profitera à l'ensemble des Québécois.

Question 1: Vous savez que ce projet situé en milieu péri urbain soulève de multiples questionnements depuis son lancement. J'aimerais connaître, en terme de retour sur investissement, les visés d'Investissement Québec dans ce projet.

À savoir:

- * Montants investis dans le projet jusqu'à ce jour ?
- * Scénario de retour sur investissement projeté dans le temps ? (Produits de la vente d'apatite, produits de la vente d'actifs, etc.) (SVP. Étalement dans le temps)
- * Proportion de partenariat avec la Norvégienne Yara International ASA ?
- * Combien Yara International ASA a t'elle investi jusqu'à présent dans ce projet ?

Question 2: Sachant que de multiples frais sont afférents à l'établissement d'un projet minier (études d'ingénierie, études d'impacts environnementales, études coûts/ bénéfices, dépenses de salaire et de fonctionnement, audiences publiques en environnement, etc.) où est la rentabilité d'investissement Québec et des Québécois dans cette aventure ? Est-ce possible d'obtenir copie de l'étude de faisabilité économique pour ce projet ?

Question 3:

La participation maximale au capital action investi par Ressources Québec dans un projet est habituellement de 49 %. Concernant la participation de 38,2%, de Yara International ASA dans ce projet, anticipez-vous vendre des éléments d'actifs que possède Investissement Québec dans Mine Arnaud Inc. (61,8%) au profit de Yara International ASA pour récupérer une partie de votre investissement ? Quand et comment cette opération pourrait-elle avoir lieu et dans quelle proportion?

Question 4: Des informations laissent entendre que Mine Arnaud Inc. aurait investi dans le nouveau quai multi usagés #40 (extension du terminal la Relance) dans la Baie de Sept-Îles. Est-ce possible de connaître l'ordre de grandeur de cette participation financière? Quelles seraient les clauses de retrait prévues entre Mine Arnaud Inc. et le Port de Sept-Îles advenant la non réalisation de ce projet ?

Question 5: J'aimerais recevoir copie des bilans annuels de la filiale Mine Arnaud Inc. depuis sa création. J'aimerais aussi recevoir copie des lettres patentes créant cette filiale ainsi que les documents officiels citant les clauses d'association et parts respectives de Mine Arnaud Inc. et de Yara International ASA dans ce projet.

Question 6: La notion d'acceptabilité sociale de ce projet, son ampleur, la grande proximité du projet avec des zones habitées, des risques inhérents à l'environnement, à la faune, aux habitats, à la santé et à la qualité de vie des citoyens du territoire sont des éléments qui demeurent préoccupants. Est-ce qu'Investissement Québec est favorable à la mesure de l'acceptabilité sociale de ce projet via un référendum consultatif municipal réclamé par plus de 5000 citoyens signataires d'une pétition déposée au conseil municipal de la ville de Sept-Îles le 22 avril 2013?

Merci beaucoup, M. Williams pour vos réponses et votre aimable collaboration.

Yves Perron

C.C. M. Robert Hamel, Directeur principal Investissements, Ressources Québec.
M. Michel Samson, CPA, CA. Vérificateur général du Québec par intérim.

Montréal, le 18 juillet 2013

Monsieur Yves Perron

Objet : Votre demande d'information du 27 juin 2013 (projet Mine Arnaud)

Monsieur Perron,

Nous faisons suite à votre demande d'information datée du 27 juin 2013 concernant le projet de mine à ciel ouvert de la société Mine Arnaud.

Investissement Québec ne communique pas les renseignements de nature financière ou commerciale concernant ses projets dont la divulgation peut nuire à la compétitivité du projet ou entraver ses relations avec ses partenaires.

Par conséquent, nous ne pouvons pas vous transmettre les informations financières sur l'aspect de la faisabilité du projet de Mine Arnaud. De plus, Mine Arnaud inc. est une société privée et elle n'a pas l'obligation de divulguer ce type d'information.

Cependant, nous confirmons que les participations respectives dans ce projet sont de 61,8 % pour Ressources Québec et de 38,2 % pour YARA International ASA.

En réponse à votre question no. 4, Mine Arnaud n'a pas investi dans le quai multi-usager # 40 (extension du quai de la Relance) dans la baie de Sept-Îles. Mine Arnaud poursuit ses discussions avec le Port de Sept-Îles pour lui permettre de transiter son concentré d'apatite et de l'expédier par bateaux outre-mer; aucune entente n'a été conclue à ce jour.

En réponse à votre question no. 6, nous sommes d'avis que le processus de consultation publique entrepris par Mine Arnaud depuis le dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement le 26 mars 2012 pour informer la population sur le projet, auquel s'ajoutent des processus d'évaluation environnementale dont celui du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) et enfin, le processus du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), permet de mesurer adéquatement l'acceptabilité sociale d'un projet dans une communauté comme celle de Sept-Îles.

Je vous prie d'accepter, Monsieur Perron, mes plus cordiales salutations,



Denis Williams
Directeur général, Ressources Québec

C.C. : Robert Hamel, Directeur principal, Investissements, Ressources Québec
Michel Samson, CPA, CA, Vérificateur général du Québec par intérim